



Brassage U18 Féminines

U18F brassage : MODALITÉS et ORGANISATION

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

Article 1 : Licenciées

1. Les brassages U18F sont **réservés aux joueuses licenciées U18F – U17F – U16F**. Possibilité de **surclasser 3 U15F**. Pas de surclassement autorisé en dehors des catégories citées ci-dessus.
2. Obligation de présenter les licences le jour de la compétition (via smartphone : application « Footclub compagnon » ou impression papier du listing des licenciées via Footclub)

Article 2 : Engagement des équipes

1. Les brassages U18F sont ouverts aux **équipes féminines** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
2. Chaque équipe pourra être composée de **11 joueuses** et de **3 remplaçantes maximum** ou **7 joueuses** et de **4 remplaçantes**.
3. Nombre de mutées : **4 maximum (dont 1 hors période)**.

Article 3 : Organisation de la compétition

1. À l'arrivée sur le site, chaque équipe doit **transmettre sa feuille de match** (nom, prénom, numéro de licence) au club recevant.
2. À la fin de la compétition, **le samedi soir**, le club recevant transmet au référent du district, **les scores par SMS ou email** :
 - CANEVET Joël 06 88 03 77 60 joelcanevet59@gmail.com
 - CARGOUËT Maëlle 07 88 51 41 08 mcargouet@foot29.fff.fr
3. Le club recevant doit envoyer les feuilles de match et la fiche des résultats à l'adresse suivante competitions.jeunes.feminines@foot29.fff.fr **avec l'utilisation de la boîte officielle de votre club**.
L'ensemble des résultats doit être transmis pour le **lundi 26 septembre**.
4. **Les matchs se pratiquent en Foot à 7.**
5. **1^{ère} journée de brassage : le samedi 17 septembre**
2^{ème} journée de brassage : le samedi 24 septembre
3^{ème} journée de brassage : le samedi 1^{er} octobre
6. Les groupes de championnats seront élaborés selon les résultats des brassages. L'objectif de ces deux journées est de mettre en place des championnats équilibrés.



7. Le temps de jeu pour chaque rencontre :
 - **Foot à 7 :**
 - Groupe à 2 équipes : Match de deux fois 30 minutes > Pause coaching à 15 minutes (Ballon : T5)
 - Groupe à 3 équipes : Match de 30 minutes > Pause coaching à 15 minutes (Ballon : T5)
 - Groupe à 4 équipes : Match de 20 minutes (Ballon : T5)
8. En cas de problème, contacter le référent du groupe

Article 4 : Encadrement

1. **La personne en charge de l'équipe, devra être licenciée** (dirigeant(e) ou éducateur(trice)) **pour la saison en cours** (CFF3 souhaité).

Article 5 : Arbitrage

1. L'arbitrage à la touche sera assuré par les **joueuses remplaçantes (à tour de rôle)**, accompagnée par un dirigeant.
2. L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par les **clubs. Chaque club devra fournir un arbitre de centre (un match à arbitrer minimum par club). Celui-ci ne peut en aucun cas arbitrer un match de son club.**¹

Article 6 : Règlements Généraux

1. Les règlements de la FFF et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.

La Commission Sportive Féminine
District de Football du Finistère

¹ Pour les groupes à 2 équipes, seul le club recevant doit prévoir un arbitre central



Brassages Départementaux U18F

Journée 2

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

Foot à 7

Club Reçevant	ENTENTE SPORTIVE CRANOU LE FAOU/HANVEC	LES ECUREUILS SP. PLOGONNEC	STELLA MARIS DE DOUARNENEZ
Visiteur 1	F.C. QUIMPERLOIS	ATHLETIQUE CLUB CARHAIX	GJ CAP CAVAL PLOMEUR PENMARCH
Visiteur 2	QUIMPER KERFEUNTEUN F. C. 2	GJ DU JET SAINT-YVI ELLIANT TOURCH	U.S. CONCARNOISE BEUZECQUOISE

Club Reçevant	GJ ENTRE ARE- DU PLONEVEZ DU FAOU	PLOUGASTEL F. C.	ST. PLABENNECOIS	FC DES ENCLOS GUIMILIAU- LAMPAUL
Visiteur	A.S. DIRINON	AM. LAIQ. DE COATAUDON	U.S. CLEDER	J. UNIE PLOUGONVEN

Pour toutes questions en lien avec le lieu d'organisation des matchs (terrains, vestiaires...), merci de prendre contact avec le club recevant.



Foot à 7

Groupe de brassage

Club Recevant	ENTENTE SPORTIVE CRANOU LE FAOU/HANVEC
Visiteur 1	F.C. QUIMPERLOIS
Visiteur 2	QUIMPER KERFEUNTEUN F. C. 2

Planning des matchs

<u>Horaires des matchs</u>	<u>Adversaire 1</u>		<u>Adversaire 2</u>	<u>Score</u>
	ENTENTE SPORTIVE CRANOU LE FAOU/HANVEC	VS	F.C. QUIMPERLOIS	0 – 4
	QUIMPER KERFEUNTEUN F. C. 2	VS	F.C. QUIMPERLOIS	1 – 1
	ENTENTE SPORTIVE CRANOU LE FAOU/HANVEC	VS	QUIMPER KERFEUNTEUN F. C. 2	1 – 0



Groupe de brassage

Club Recevant	LES ECUREUILS SP. PLOGONNEC
Visiteur 1	ATHLETIQUE CLUB CARHAIX
Visiteur 2	GJ DU JET SAINT-YVI ELLIANT TOURCH

Planning des matchs

<u>Horaires des matchs</u>	<u>Adversaire 1</u>		<u>Adversaire 2</u>	<u>Score</u>
14H30	LES ECUREUILS SP. PLOGONNEC	VS	ATHLETIQUE CLUB CARHAIX	0 – 0
15H15	ATHLETIQUE CLUB CARHAIX	VS	GJ DU JET SAINT-YVI ELLIANT TOURCH	0 – 1
16H00	LES ECUREUILS SP. PLOGONNEC	VS	GJ DU JET SAINT-YVI ELLIANT TOURCH	1 – 0

Groupe de brassage

Club Recevant	STELLA MARIS DE DOUARNENEZ
Visiteur 1	GJ CAP CAVAL PLOMEUR PENMARCH
Visiteur 2	U.S. CONCARNOISE BEUZECQUOISE

Planning des matchs

<u>Horaires des matchs</u>	<u>Adversaire 1</u>		<u>Adversaire 2</u>	<u>Score</u>
11H	STELLA MARIS DE DOUARNENEZ	VS	GJ CAP CAVAL PLOMEUR PENMARCH	2 – 0
11H40	GJ CAP CAVAL PLOMEUR PENMARCH	VS	U.S. CONCARNOISE BEUZECQUOISE	3 – 2
12H20	STELLA MARIS DE DOUARNENEZ	VS	U.S. CONCARNOISE BEUZECQUOISE	2 – 0



Groupe de brassage

Club Recevant	GJ ENTRE ARE-DU PLONEVEZ DU FAOU (FORFAIT)
Visiteur	A.S. DIRINON

Groupe de brassage

Club Recevant	PLOUGASTEL F. C. (FORFAIT)
Visiteur	AM. LAIQ. DE COATAUDON

Groupe de brassage

Club Recevant	ST. PLABENNECOIS
Visiteur	U.S. CLEDER

Planning des matchs

<u>Horaires des matchs</u>	<u>Adversaire 1</u>		<u>Adversaire 2</u>	<u>Score</u>
10H30	ST. PLABENNECOIS	VS	U.S. CLEDER	1 – 9

Groupe de brassage

Club Recevant	FC DES ENCLOS GUIMILIAU-LAMPAUL
Visiteur	J. UNIE PLOUGONVEN

Planning des matchs

<u>Horaires des matchs</u>	<u>Adversaire 1</u>		<u>Adversaire 2</u>	<u>Score</u>
14H30	FC DES ENCLOS GUIMILIAU- LAMPAUL	VS	J. UNIE PLOUGONVEN	4 – 5